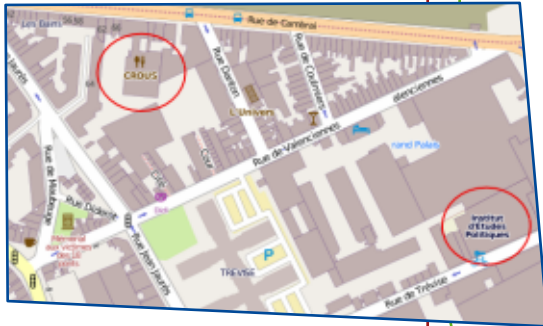


INFORMATIONS CONCERNANT LES AIDES SOCIALES DISPONIBLES POUR LES ÉTUDIANTS DE L'IEP

Les bourses du CROUS

Tout commence par le CROUS. Même à échelon 0, les bourses du CROUS permettent de bénéficier d'un certain nombre d'avantages, comme l'exonération des frais d'inscription.

www.crous-lille.fr



Sinon, les bureaux du CROUS sont près de l'IEP :
74, rue de Cambrai

À l'IEP

L'IEP peut venir en aide aux étudiants de la filière générale de deux façons :

=> exonération des frais de scolarité par le directeur de l'IEP

=> aide personnalisée du Fonds Social Étudiant, accordée par la Commission d'Aides Sociales (CAS) tous les trimestres. La demande est à effectuer auprès de M. DEGROOTE, avec un formulaire disponible sur le site de l'IEP (accueil -> au quotidien -> aides financières).

Il existe aussi un fonds de bourses spécifiques pour les FIFB.

L'IEP aide aussi les étudiants boursiers pour le financement du TOEFL (se renseigner auprès du service des R.I.)

Les boursiers peuvent demander l'exonération des frais de LV3

**Solidaires
Autogestionnaires**

Au quotidien :

- Tarif boursier Transpole
- Résidences universitaires (CROUS)
- Aides au logement (APL et ASL) : www.caf.fr

Jeter ce fabuleux document sur la voie publique serait un crime !

Et les stages ?

Il existe aussi des aides pour les étudiants partant en stage à l'étranger, en 3A comme en 5A.

Ces aides sont versées par la CMI, et peuvent être complétées par des bourses que certains autres organismes proposent.

Aides à la mobilité internationale

- ▶ La Commission de Mobilité Internationale accorde des aides aux étudiants boursiers et non-boursiers, par tranches de 700 € : éloignement, coût de la vie, aide sociale.
- ▶ Bourses de la région (bourse Blériot)
- ▶ Bourse LANG du CROUS (attention, les versements de cette bourse se font souvent très en retard)
- ▶ Bourses ERASMUS pour les étudiants participant à ce programme
- ▶ Bourses de l'Agence Universitaire de la Francophonie

+ d'infos sur : <http://sciencespo-lille.eu/index.php?id=129> (Accueil >International > Année à l'étranger > CONDITIONS D'ACCES AUX BOURSES DE MOBILITE)

Santé

- ▶ Le Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé, 125, Boulevard d'Alsace - Lille
- ▶ Bureau d'Aide Psychologique Universitaire, 153, Boulevard de la liberté - Lille

Demande d'exonération de la taxe d'habitation :
<http://www.sud-etudiant.org/actualite/article/exoneration-de-la-taxe>

Aides diverses (aide juridique etc...) :

Les organisations étudiantes publient des guides plus ou moins complets :

- ▶ <http://www.sud-etudiant.org/materiel/guide/>
- ▶ <http://unef.fr/questions/>

Services syndicaux :

- ▶ Bourse aux livres de l'UNEF
- ▶ SudÉ & l'UNEF sont présents à l'IEP

Il existe pour les étudiants non-boursiers un **Fonds National d'Aides d'Urgence** géré par le CROUS.
▶ http://www.cnous.fr/_vie_268.htm

Les informations disponibles sur ce document ne sont pas exhaustives. Elles ne présentent que de façon synthétique quelques pistes d'aides pour les étudiants en difficulté. Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'IEP ainsi que celui de S&A :

www.sciencespo-lille.eu/index.php?id=22

<http://iepsolidaire.paliens.org>

Une question ? Contactez nous : iepsolidaire@paliens.org